

Liste rouge

des Orthoptères
du Poitou-Charentes

2019



Le Poitou-Charentes présente une importante richesse biologique liée à sa position climatique et à la diversité des substrats géologiques et des milieux, depuis les habitats de la frange littorale jusqu'aux massifs forestiers poitevins de la Vienne en passant par les plaines et coteaux calcaires charentais, les bois thermophiles, les landes et marais acides du sud de la Charente et de la Charente-Maritime ou le bocage des Deux-Sèvres.

Cette richesse est fortement menacée et sa conservation globale n'est pas assurée à long terme. Pourtant, la préservation de la biodiversité est un enjeu majeur, intégré dans les politiques publiques.

Les listes rouges des espèces menacées du Poitou-Charentes sont un outil de connaissance indispensable permettant de hiérarchiser les espèces selon leur risque d'extinction, de surveiller l'évolution de la situation des espèces, d'informer et sensibiliser sur le type et le niveau de menaces pesant sur la biodiversité, de fournir une base cohérente pour orienter les politiques publiques et de proposer des orientations de gestion des espèces les plus gravement menacées et de leurs habitats.

Les associations naturalistes affiliées à Poitou-Charentes Nature ont mis en œuvre, entre 2015 et 2018, la déclinaison des listes rouges à l'échelle du Poitou-Charentes. Ce programme, coordonné par Poitou-Charentes Nature et la LPO France, a eu pour objet l'évaluation de la plupart des groupes faunistiques de ce territoire, aussi bien vertébrés (Oiseaux, Mammifères, Reptiles, Amphibiens), qu'invertébrés (Odonates, Rhopalocères, Cigales...), ainsi que celle de la Fonge (champignons).

Chacune de ces listes rouges a été rédigée selon la méthodologie proposée par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), sur la base des lots de données mis à disposition par les structures naturalistes œuvrant sur le territoire et en s'appuyant sur les connaissances et l'appui scientifique d'un comité d'experts locaux, régionaux et nationaux.

Les résultats de ces travaux sont synthétisés dans ce document.



▲ *Spbingonotus caeruleus* © O. Roques

DÉMARCHE D'ÉVALUATION

La Liste rouge des Orthoptères du Poitou-Charentes porte sur l'ensemble des espèces régionales de Sauterelles (*Tettigoniidae* et *Raphidophoridae*), Grillons (*Gryllidae* et *Trigonidiidae*), Courtilières (*Gryllotalpidae*) et Criquets (*Tetrigidae* et *Acrididae*). Le référentiel taxinomique utilisé est celui de la Liste des Orthoptères de France publiée par l'ASCETE en 2016 (http://ascete.org/wp-content/uploads/Liste_des_Orthopteres_de_France_2016_02_11.pdf). L'évaluation de ces groupes s'est appuyée sur la sollicitation d'un comité d'experts composé de 7 personnes représentant 5 structures (Vienne Nature, Deux-Sèvres Nature Environnement, Charente Nature, Nature Environnement 17, Ligue pour la Protection des Oiseaux). Le coordinateur a centralisé les données des 4 départements du Poitou-Charentes, enregistrées jusqu'à la fin de l'année 2017, afin de créer une base régionale comprenant 107 453 données (2 144 entre 1841 et 2007, 105 309 entre 2008 et 2017). Pour la plupart des espèces évaluées, nous ne disposions pas d'un recul suffisant concernant l'évolution des effectifs régionaux pour appliquer les critères A, C et D. De la même manière, l'estimation d'une probabilité d'extinction dans la nature (critère E) nous a souvent paru hasardeuse. Aussi, toutes les espèces ont été évaluées sur la base du critère B de la méthodologie UICN, relatif à leur répartition géographique (surface occupée au sein de la dition). Selon les cas, sont utilisés :

- le critère **B1** (zone d'occurrence - EOO), qui se base sur la surface délimitée par la ligne imaginaire continue la plus courte possible pouvant renfermer tous les sites connus, déduits ou prévus de présence actuelle d'un taxon (Polygone Convexe Minimum). Ce dernier s'applique aux espèces les plus localisées ;
- le critère **B2** (zone d'occupation - AOO), correspondant à la surface de l'ensemble des mailles de 4 km² (2 km x 2 km) occupées par une espèce au sein de sa zone d'occurrence.

Les critères de fragmentation (a) et de déclin continu (b) sont les seules conditions qui ont été retenues dans l'évaluation. La fragmentation a été estimée « à dire d'experts » (à partir des connaissances sur la biologie et l'écologie des espèces) et déduite des cartes de répartition. D'une manière générale, l'archivage récent des informations concernant ces taxons rend l'approche diachronique du nombre de données disponibles incohérente. Aussi, le déclin des zones d'occupation, comme celui de l'étendue et de la qualité de l'habitat, a également été estimé à dire d'experts.

Concernant le Criquet des landes *Locusta migratoria gallica*, le comité d'experts a considéré, pour l'évaluation

les seules données localisées sur ses milieux de prédilection. Cette espèce est effectivement connue pour se reproduire sur des landes mésophiles à humides et tout contact en dehors de ces habitats peut être considéré comme de l'erratisme. De plus, le Criquet des Landes et le Criquet cendré *Locusta cinerascens cinerascens*, particulièrement vagiles et tous deux susceptibles d'être contactés en Poitou-Charentes, ne présentent pour l'heure pas de critères morphologiques fiables permettant de les séparer. Aussi, les contacts en dehors des zones de reproduction connues de *Locusta migratoria gallica* ne peuvent pas être rattachés à un taxon de manière certaine.

Pour les mêmes problèmes de difficulté d'identification, les 2 sous-espèces de *Sphingonotus caeruleus* (*S. c. caeruleus* et *S. c. subsp. non caeruleus*) n'ont pu être confrontées aux critères UICN.

Il a enfin été choisi de ne pas évaluer *Metrioptera brachyptera*, *Omocestus viridulus* et *Gryllotalpa septemdecimchromosomica*, contactées une seule fois avant 2008, en l'absence de preuve formelle susceptible d'authentifier les identifications.

La Liste rouge des Orthoptères a été labellisée par l'UICN France le 28/11/2018 et validée par le CSRPN le 29/11/2018.

▼ Criquet tricolore © O. Roques



Liste rouge
des Orthoptères
du Poitou-Charentes

ÉTAT DES CONNAISSANCES

D'une manière générale et en l'absence d'espèces soumises à des statuts réglementaires, il n'y a jamais eu d'importante dynamique concernant l'acquisition de données historiques sur ce groupe taxonomique en Poitou-Charentes. Ces dernières, comprises entre 1841 et 2007, sont en partie issues de manuscrits dont le Catalogue de Gelin (1908) constitue le premier document listant les espèces de l'ouest de la France. Depuis 2010, l'essor des connaissances orthoptériques et l'apparition des bases de données départementales en ligne ont largement contribué à créer une dynamique régionale d'inventaire. En 2012 et 2013, les associations

de Poitou-Charentes Nature ont développé un projet de formations visant à constituer un noyau de prospecteurs bénévoles. Parallèlement, une clé d'identification ainsi qu'une méthodologie d'inventaire régionales ont été élaborées. Ces outils ont été mis à contribution de l'atlas des Orthoptères du Poitou-Charentes, dont la phase de terrain a couru de 2014 à 2017. Dans ce contexte, le projet de Liste rouge régionale des Orthoptères du Poitou-Charentes constitue une suite logique des actions menées jusqu'ici par les associations de Poitou-Charentes Nature, qui n'ont jamais disposé d'un lot de données récentes aussi important.

Menaces pesant sur les Orthoptères

Si les espèces les plus ubiquistes peuvent s'adapter à d'importantes variations au sein d'un écosystème, la plupart des orthoptères sont associés à des domaines biogéographiques, des natures de sol, des humidités édaphiques, des hauteurs et des densités de végétation bien spécifiques. Toute intervention susceptible de modifier l'un de ces facteurs peut alors être à l'origine du recul, voire de la disparition d'une espèce localement. L'artificialisation, le travail, le drainage ou l'enrichissement des sols sont autant de pratiques ayant progressé au cours du XX^e siècle, en lien avec la modernisation de l'agriculture, elle-même orientée par des politiques de plus en plus productivistes. Les effets de ces pratiques se font aujourd'hui ressentir à travers la raréfaction des espèces prairiales, notamment.

En parallèle, les extinctions locales d'espèces sont aggravées par un phénomène généralisé d'isolement des milieux naturels. Le morcellement des habitats d'une espèce à forte valence écologique explique alors la complexité qu'aura cette dernière à reconquérir un milieu duquel elle aura disparu. Cet isolement, à l'origine d'une diminution du brassage génétique, fragilise considérablement les populations d'insectes.

Avec l'intensification agricole, l'artificialisation des sols pour le développement d'infrastructures liées aux activités humaines demeure le facteur le plus menaçant pour l'entomofaune. À titre d'exemple, plusieurs milliers d'hectares ont été urbanisés depuis les années 1950 sur le littoral charentais. Il est probable que ce phénomène ait participé, avec l'évolution des pratiques agricoles, à l'accélération de l'extinction locale du Dectique des brandes (*Gampsocleis glabra*), dont les stations connues au début du XX^e siècle se situaient entre Fouras et Châtellillon-Plage.

Dans ce contexte, et bien qu'elle soit nécessaire, la protection d'écosystèmes par la mise en place d'outils et de statuts réglementaires ne peut se suffire à elle-même, réduisant les surfaces de milieux naturels à des timbres-poste. La prise en compte du fonctionnement des populations doit nécessairement passer par l'application de politiques publiques menées à grande échelle, impliquant notamment les collectivités locales.



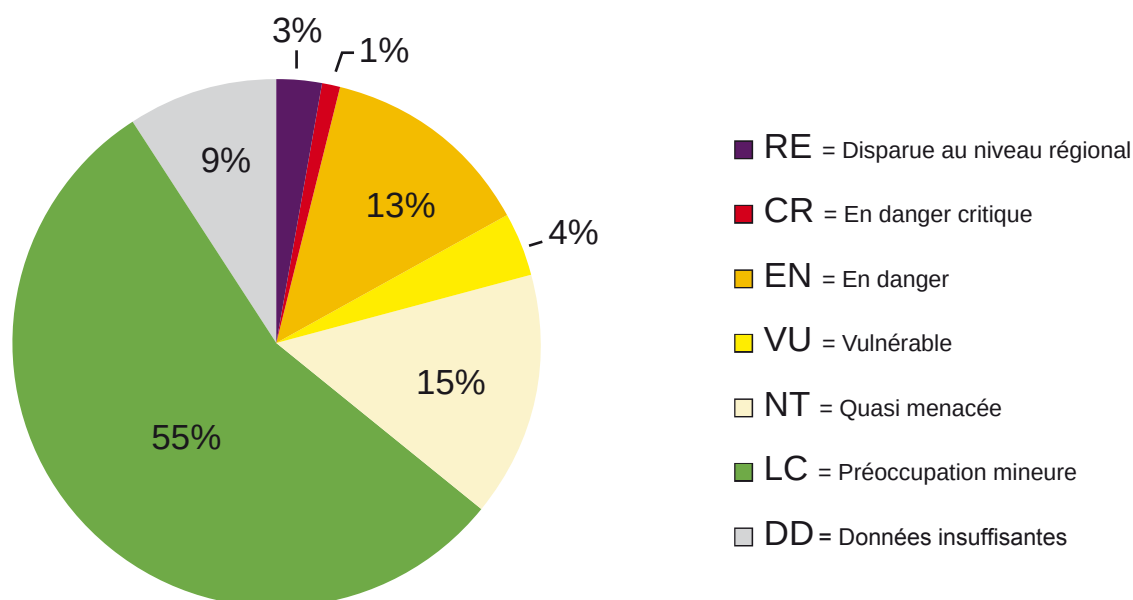
▲ Criquet des landes © O. Roques

RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

L'évaluation selon la méthodologie UICN et les différents échanges avec le comité d'experts permettent d'identifier :

- 1 criquet et 1 sauterelle disparus au niveau régional (catégorie RE) ;
- 24 criquets, 1 sauterelle, 1 grillon et 1 courtilière dont les données disponibles ne permettent pas d'estimer l'état de conservation (catégorie DD).
- 18 criquets, 7 sauterelles, 1 grillon et 1 courtilière (33% des espèces évaluées dans cette liste) menacés (catégories CR, EN, VU) ou quasi-menacés (catégorie NT) ;

Répartition des 80 espèces évaluées en fonction des catégories de la Liste rouge



Coordination de la liste des Orthoptères :

Olivier Roques (Nature Environnement 17).

Comité d'évaluation :

Eric Brugel (LPO France), Florian Doré (Deux-Sèvres Nature Environnement), Samuel Ducept (Vienne Nature), Sylvain Fagart (LPO France), David Neau (Charente Nature), Olivier Roques (Nature Environnement 17), David Suarez (Charente Nature).

Labellisation UICN France :

Florian Kirchner & Hélène Colas

QUELQUES EXEMPLES



▲ © G. Doucet

Dectique des brandes *Gampsocleis glabra*

RE

Cité dans plusieurs communes des Deux-Sèvres et de Charente-Maritime par Gelin avant 1908, le Dectique des brandes était connu de la frange littorale charentaise (Fouras, Châtellaillon-Plage) et considéré par le même auteur « assez abondant dans les plaines calcaires des environs de Niort ». On le retrouvait alors jusqu'aux abords de la forêt de Chizé ou encore sur les « talus herbeux de la rue Voltaire » à Niort. Hôte typique des milieux steppiques, il fréquentait des terrains vagues, des pieds de dunes, des prairies, des chaumes de blé herbeux après moisson ou des champs de luzerne. L'artificialisation et l'urbanisation des paysages littoraux, ainsi que les grands changements agricoles opérés au XX^e siècle avec la mécanisation et l'intensification des pratiques ont sans doute eu raison des derniers bastions de cette belle sauterelle, non retrouvée en Poitou-Charentes malgré d'importants efforts de prospections et considérée disparue de l'Ouest de la France (à l'exception d'une station sur le terrain militaire de Captieux, dans les Landes).

Ædipode rouge *Oedipoda germanica germanica*

CR

Disparue de nombreuses localités en Poitou-Charentes, cette espèce éminemment géophile a sans doute pâti de la déprise de l'élevage, de l'intensification des pratiques culturales et de la fermeture naturelle des milieux. Elle subsiste en Charente sur les Chaumes du Vignac, ainsi que sur un ancien terroir et quelques vignes en Deux-Sèvres. Elle semble avoir totalement disparu de Charente-Maritime, où J.-L. Lacroix la considérait relativement commune au début du XX^e siècle. Estimée à 19 hectares, l'aire totale occupée par l'espèce en Poitou-Charentes ne prend pas en compte de récentes données dans le sud des Deux-Sèvres. Cette découverte n'aurait cependant pas changé le résultat de l'évaluation de cette espèce, en danger critique d'extinction.



▲ © O. Roques



▲ © O. Roques

Conocéphale des roseaux *Conocephalus dorsalis*

EN

Cette espèce est sans doute la plus hygrophile de nos orthoptères picto-charentais. On la retrouve au sein de formations herbeuses denses inondées une partie de l'année, souvent dans le lit majeur des cours d'eau ou en bordure d'étangs. Les mégaphorbiaies, les cariçaies et les scirpaies maritimes constituent alors ses habitats préférentiels. La rareté apparente de cette sauterelle est notamment liée au recul fulgurant de ces milieux, dont le sol constitue la plupart du temps une terre arable de premier choix. Leur drainage et leur mise en culture ont alors conduit à une extinction progressive de l'espèce, sans doute sur de vastes secteurs géographiques. Bien qu'il existe, en contexte alluvial, une dispersion passive possible des œufs sur des débris végétaux flottants, les capacités de dispersion et de recolonisation de cette espèce inapte au vol sont souvent limitées.



▲ © O. Roques

Criquet des salines *Epacromius tergestinus tergestinus* **EN**

Sous-espèce strictement associée aux prés salés littoraux, le Criquet des salines n'est connu en France que d'une partie du littoral atlantique français, depuis la Gironde jusqu'en Loire-Atlantique. C'est en Vendée et en Charente-Maritime que les effectifs sont les plus importants, avec toutefois d'importantes variations densitaires d'une baie à l'autre. L'une des plus importantes populations connues en Charente-Maritime se trouve sur la Réserve Naturelle de Moëze-Oléron, dont l'équipe de gestionnaires mène depuis plusieurs années des suivis destinés à mieux caractériser les traits écologiques et démographiques de ce criquet. Selon les cas, les stations actuelles peuvent être mises en péril par la disparition des zones de schorres au profit d'aménagements anthropiques (digues, ports) ainsi que par l'avancée du trait de côte. Dans le cas où cette dernière ne pourrait être compensée par la reconquête de nouveaux milieux naturels en zone intertidale, les populations impactées seraient alors vouées à l'extinction.

Sténobothre nain *Stenobothrus stigmaticus*

VU

On retrouve généralement ce petit criquet sur les terrains acides du Poitou-Charentes, soumis à des influences climatiques continentales. C'est sur les landes basses et les prairies pâturées deux-séviennes et viennoises qu'il est le plus fréquent, là où l'agriculture intensive ne s'est pas généralisée. Dans les Charentes, le climat plus doux et les sols essentiellement calcaires expliquent sans doute son extrême rareté : la Charente, comme la Charente-Maritime, n'héberge qu'une seule station connue de l'espèce. Le maintien du Sténobothre nain en Poitou-Charentes passera par celui de pratiques écopastorales extensives sur ses secteurs de prédilection.



▲ © O. Roques



▲ © O. Roques

Decticelle des friches *Pholidoptera femorata*

NT

Cette sauterelle atteint dans les Charentes sa limite septentrionale d'aire de répartition. Alors qu'elle semble assez commune dans la partie ouest de la Charente, elle n'est connue en Charente-Maritime que d'une petite partie de l'estuaire de la Gironde, soumise à d'importantes influences méditerranéennes. Elle fréquente diverses formations herbeuses thermophiles denses, évoluant la plupart du temps à proximité de lisières, de haies, ou de fourrés au sein desquels elle se réfugie lorsqu'elle est dérangée. Au vu de la disponibilité de milieux favorables en Poitou-Charentes, il semblerait que le principal facteur limitant pour cette espèce soit d'ordre climatique.

Liste rouge
des Orthoptères
du Poitou-Charentes



▲ © P. Jourde

Courtilière commune *Gryllotalpa gryllotalpa*

NT

Egalement appelée « Taupe-grillon », « Courterolle », « Fumerolle » ou « Serpillière », cet insecte à morphologie atypique était autrefois connu de tous les jardiniers, qui l'accusaient de commettre d'importants ravages dans les zones maraîchères. Elle pouvait établir d'importantes colonies dans les tas de compost et de fumier. Ces milieux de substitution, aujourd'hui contaminés par les pesticides et antibiotiques utilisés dans certains élevages, sont de nos jours largement délaissés en Poitou-Charentes. Associée à des milieux frais à humides, elle occupe désormais les prairies alluviales, les bords de lacs et d'étangs, ainsi que quelques parcelles agricoles (vignes, vergers, maraîchage) dans lesquelles les travaux de drainage n'ont pas encore entraîné son extinction.

Tétrix longicorne *tetrix tenuicornis explicata*

NT

En Poitou-Charentes, ce tétrix concentre l'essentiel de sa répartition de part et d'autre d'une ligne Angoulême - Surgères, sur les calcaires du Jurassique supérieur. Il fréquente principalement des terrains pionniers, rudéraux et écorchés (chemins, anciennes carrières, pelouses calcicoles), hébergeant quelques plaquages marneux retenant de l'eau une partie de l'année. Si sa taille et sa discrétion en font sans doute une espèce à répartition sous-estimée, il n'en reste pas moins localisé et associé à des milieux bien spécifiques. Ces derniers ne sont toutefois pas rares, ni menacés sur le long terme. Il est probable que la disparition de certaines stations soit compensée par l'apparition de milieux de substitution, si bien que l'application du critère de fragmentation ne nous a pas semblé appropriée.



▲ © O. Roques



▲ © O. Roques

Decticelle échassière *Sepiana sepium*

LC

Avec la Vendée, le Poitou-Charentes constitue la limite septentrionale de répartition française de l'espèce. Elle est la plus répandue en Charente-Maritime, où l'essentiel des observations se concentre au sud d'une ligne imaginaire Rochefort - Burie et à l'ouest d'une ligne Saint-Jean-d'Angély - Jonzac. Elle peut être commune sur certains secteurs de plaine au sein desquels il existe encore une certaine trame forestière ou bocagère. Cette dernière constitue souvent une matrice au sein de laquelle se concentrent les habitats de la Decticelle échassière. Ces milieux présentent la plupart du temps une alternance de strates herbacées et buissonnantes à dominante thermophile (lisières et clairières forestières herbues, haies bocagères, landes et fruticées...). Les individus sont alors fréquemment observés en thermorégulation au pied d'arbustes exposés au soleil. Dans certains secteurs, l'espèce est retrouvée jusque dans les haies bordant des cultures céréalières, voire dans des jardins dès lors qu'ils sont gérés de manière extensive.



▲ © O. Roques

Grillon des torrents *Pteronemobius lineolatus*

LC

Récemment découvert en Poitou-Charentes, ce petit grillon reste très discret, passant l'essentiel de son temps dans les anfractuosités du sol. C'est en août et en septembre que l'insecte devient détectable, dès lors qu'il émet ses stridulations caractéristiques. On le retrouve massivement le long des grandes vallées alluviales, en particulier au niveau du lit majeur des cours d'eau, soumis à des inondations temporaires. Il fréquente également les bernes d'étangs et les bords de canaux et de fossés dans les marais littoraux, souvent en compagnie du Grillon des marais. Son apparente plasticité écologique lui permet parfois de se maintenir au niveau de fossés de drainage sur des parcelles agricoles. Si une connaissance exhaustive de sa répartition demanderait un effort de prospection ciblé, cette espèce ne semble pas particulièrement menacée à moyen terme.

Decticelle intermédiaire *Platycleis intermedia intermedia*

DD

Cette Decticelle n'est connue en Poitou-Charentes que de l'île de Ré sur laquelle elle semble relativement fréquente sur les milieux herbeux plus ou moins denses, mais invariablement secs et sableux. Les habitats de dune grise, qu'ils soient littoraux ou intérieurs, semblent fournir les conditions optimales pour l'espèce. Avec celle de la côte vendéenne, cette localité constitue un isolat remarquable largement déconnecté du reste des populations françaises cantonné aux départements méditerranéens. À notre connaissance, l'espèce n'avait jamais été mentionnée dans la région avant sa découverte en 2012. En revanche, Chopard (1951) la cite à Olonne, permettant de lever le doute d'une éventuelle introduction récente en Vendée. Ce même auteur rapporte une observation dans les Landes de Lacroix datant vraisemblablement du début du XX^e siècle. La présence de la Decticelle intermédiaire en Poitou-Charentes pourrait alors constituer un reliquat des populations historiquement connues dans plusieurs départements bordant la côte atlantique. Cette hypothèse mériterait toutefois d'être confirmée avant de soumettre cette espèce aux critères d'évaluation des Listes rouges.



▲ © O. Roques



▲ © O. Roques

Decticelle annelée *Rhacocleis annulata*

NAa

Inconnue en France avant le XXI^e siècle, cette decticelle y a été découverte pour la première fois près de la bambouseraie d'Anduze, dans le Gard en 2002. Elle a depuis été trouvée le long de la vallée du Gardon jusqu'au Rhône ainsi que sur l'île de Porquerolles, dans l'agglomération toulousaine, aux environs de Bordeaux et dans la région du Médoc. C'est en 2015 qu'elle est mentionnée pour la première fois sur la frange littorale charentaise, où elle a depuis été trouvée dans plusieurs localités. Les autres populations connues se trouvent dans le sud de l'Italie (Calabre, Sicile) ainsi qu'à Malte et en Tunisie. Un tel éloignement entre les noyaux de population français et ceux du reste de son aire de répartition, ainsi que la nature de certaines stations au sein desquelles des individus pourraient être déplacés passivement avec le transport de végétaux ornementaux, posent question sur l'indigénat de cette espèce en France. Toutes les stations connues en Charente-Maritime, soumises à un important tourisme de masse (à l'exception de celle de Corme-Ecluse, située à proximité d'une plateforme de dépôt de déchets verts), soulèvent la même interrogation.

Liste rouge
des Orthoptères
du Poitou-Charentes

Liste des espèces présentes en Poitou-Charentes ayant fait l'objet d'une évaluation

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Catégorie Liste rouge Poitou-Charentes	Critères Liste rouge Poitou-Charentes
Ædipode stridulante	<i>Psophus stridulus stridulus</i>	RE	
Dectique des brandes	<i>Gampsocleis glabra</i>	RE	
Ædipode rouge	<i>Oedipoda germanica germanica</i>	CR	B1ab(i,ii,iii,iv,v)
Ædipode grenadine	<i>Acrotylus insubricus insubricus</i>	EN	B1+2ab(iii)
Criquet des grouettes	<i>Omocestus petraeus</i>	EN	B2ab(iii)
Criquet des salines	<i>Epacromius tergestinus tergestinus</i>	EN	B1+2ab(ii,iii,iv)
Criquet de Jago	<i>Doclostaurus jagoi occidentalis</i>	EN	B1+2ab(iii,iv)
Criquet tacheté	<i>Myrmeleotettix maculatus maculatus</i>	EN	B1+2ab(iii,iv)
Ædipode soufrée	<i>Oedaleus decorus</i>	EN	B1+2ab(iii,iv)
Sténobothre de la Palène	<i>Stenobothrus lineatus lineatus</i>	EN	B2ab(ii,iii,iv)
Tétrix déprimé	<i>Depressotettix depressa</i>	EN	B2ab(ii,iii,iv)
Dectique verrucivore	<i>Decticus verrucivorus verrucivorus</i>	EN	B2ab(ii,iii,iv)
Conocéphale des Roseaux	<i>Conocephalus dorsalis</i>	EN	B2ab(ii,iii)
Criquet des Ajoncs	<i>Gomphocerippus binotatus armoricanus</i>	VU	B2ab(ii,iii,iv)
Criquet des larris	<i>Gomphocerippus mollis mollis</i>	VU	B2ab(i,ii,iii)
Sténobothre nain	<i>Stenobothrus stigmaticus</i>	VU	B2ab(ii,iii)
Criquet des clairières	<i>Chrysochraon dispar dispar</i>	NT	pr. B2b(iii)
Criquet tricolore	<i>Paracinema tricolor bisignata</i>	NT	pr. B2b(iii)
Criquet ensanglanté	<i>Stethophyma grossum</i>	NT	pr. B2b(ii,iii,v)
Criquet des dunes	<i>Calephorus compressicornis</i>	NT	pr. B1+2b(iii)
Criquet des Landes	<i>Locusta migratoria gallica</i>	NT	pr. B2b(ii,iii)
Courtilière commune	<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i>	NT	pr. B2b(ii,iii,v)
Tétrix longicorne	<i>Tetrix tenuicornis explicata</i>	NT	pr. B1+2b(iii)
Dectique à front blanc	<i>Decticus albifrons</i>	NT	pr. B2b(iii)
Decticelle des friches	<i>Pholidoptera femorata</i>	NT	pr. B1+2b(iii)
Phanéroptère commun	<i>Phaneroptera falcata</i>	NT	pr. B2(iii)
Phanéroptère lilacé	<i>Tylopsis lilifolia</i>	NT	pr. B1+2b(iii)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Catégorie Liste rouge Poitou-Charentes	Critères Liste rouge Poitou-Charentes
Decticelle frêle	<i>Yersinella raymondii</i>	NT	pr. B2b(iii)
Decticelle chagrinée	<i>Platycleis albopunctata albopunctata</i>	LC	
Aïolope automnale	<i>Aiolopus strepens</i>	LC	
Aïolope émeraude	<i>Aiolopus thalassinus thalassinus</i>	LC	
Caloptène ochracé	<i>Calliptamus barbarus barbarus</i>	LC	
Caloptène italien	<i>Calliptamus italicus italicus</i>	LC	
Criquet marginé	<i>Chorthippus albomarginatus albomarginatus</i>	LC	
Criquet vert-échine	<i>Chorthippus dorsatus dorsatus</i>	LC	
Criquet des Bromes	<i>Euchorthippus declivus</i>	LC	
Criquet blafard	<i>Euchorthippus elegantulus</i>	LC	
Gomphocère roux	<i>Gomphocerippus rufus</i>	LC	
Criquet mélodieux	<i>Gomphocerippus biguttulus biguttulus</i>	LC	
Criquet duettiste	<i>Gomphocerippus brunneus brunneus</i>	LC	
Criquet des Pins	<i>Gomphocerippus vagans vagans</i>	LC	
Criquet des Roseaux	<i>Mecostethus parapleurus parapleurus</i>	LC	
Ædipode turquoise	<i>Oedipoda caerulescens caerulescens</i>	LC	
Ædipode nordique / Ædipode aigue-marine	<i>Sphingonotus caeruleus</i>	LC	
Criquet noir-ébène	<i>Omocestus rufipes</i>	LC	
Criquet pansu	<i>Pezotettix giornae</i>	LC	
Criquet des pâtures	<i>Pseudochorthippus parallelus parallelus</i>	LC	
Grillon bordelais	<i>Eumodicogryllus bordigalensis bordigalensis</i>	LC	
Grillon champêtre	<i>Gryllus campestris</i>	LC	
Grillon des bois	<i>Nemobius sylvestris sylvestris</i>	LC	
Grillon d'Italie	<i>Oecanthus pellucens pellucens</i>	LC	
Grillon des marais	<i>Pteronemobius heydenii heydenii</i>	LC	
Grillon des torrents	<i>Pteronemobius lineolatus</i>	LC	
Tétrix des plages	<i>Paratettix meridionalis</i>	LC	
Tétrix des vasières	<i>Tetrix ceperoi ceperoi</i>	LC	

Liste rouge
des Orthoptères
du Poitou-Charentes

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Catégorie Liste rouge Poitou-Charentes	Critères Liste rouge Poitou-Charentes
Tétrix riverain	<i>Tetrix subulata</i>	LC	
Tétrix commun	<i>Tetrix undulata</i>	LC	
Méconème scutigère	<i>Cyrtaspis scutata</i>	LC	
Ephippigère des vignes	<i>Ephippiger diurnus diurnus</i>	LC	
Ephippigère carénée	<i>Uromenus rugosicollis</i>	LC	
Leptophye ponctuée	<i>Leptophyes punctatissima</i>	LC	
Méconème fragile	<i>Meconema meridionale</i>	LC	
Méconème tambourinaire	<i>Meconema thalassinum</i>	LC	
Phanéroptère méridional	<i>Phaneroptera nana</i>	LC	
Barbitiste des Pyrénées	<i>Isophya pyrenaea</i>	LC	
Decticelle cendrée	<i>Pholidoptera griseoaptera</i>	LC	
Decticelle échassière	<i>Sepiana sepium</i>	LC	
Decticelle côtière	<i>Platycleis affinis affinis</i>	LC	NT (pr. B1+2b(iii)) (-1)
Decticelle bariolée	<i>Roeseliana roeselii</i>	LC	
Conocéphale gracieux	<i>Ruspolia nitidula nitidula</i>	LC	
Decticelle carroyée	<i>Tessellana tessellata tessellata</i>	LC	
Grande Sauterelle verte	<i>Tettigonia viridissima</i>	LC	
Conocéphale bigarré	<i>Conocephalus fuscus</i>	LC	
Decticelle intermédiaire	<i>Platycleis intermedia intermedia</i>	DD	
Grillon noirâtre	<i>Melanogryllus desertus</i>	DD	
Courtillière des vignes	<i>Gryllotalpa vineae</i>	DD	
Tétrix caucasien	<i>Tetrix bolivari</i>	DD	
Criquet cendré	<i>Locusta cinerascens cinerascens</i>	DD	
Ædipode nordique	<i>Sphingonotus caerulans caerulans</i>	DD	
Ædipode aigue-marine	<i>Sphingonotus caerulans subsp., non caerulans</i>	DD	

Liste des espèces présentes en Poitou-Charentes pour lesquelles la méthodologie n'est pas applicable

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Catégorie Liste rouge Poitou-Charentes	Critères Liste rouge Poitou-Charentes
Grillon domestique	<i>Acheta domesticus</i>	NAa	
Sauterelle des serres	<i>Tachycines asynamora</i>	NAa	
Decticelle annelée	<i>Rhacocleis annulata</i>	NAa	
Criquet de Palavas	<i>Locusta migratoria migratoria</i>	NAb	

Liste des espèces citées dans la littérature mais dont la présence dans la région n'est pas confirmée

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Catégorie Liste rouge Poitou-Charentes	Critères Liste rouge Poitou-Charentes
Decticelle des bruyères	<i>Metrioptera brachyptera</i>		
Courtilière provençale	<i>Gryllotalpa septemdecimchromosomica</i>		
Criquet verdelet	<i>Omocestus viridulus</i>		



Poitou-Charentes Nature

Union régionale depuis 1971, Poitou-Charentes Nature fédère 11 associations présentes sur les 4 départements du Poitou-Charentes qui elles-mêmes regroupent plus de 80 associations de défense de l'environnement et de protection de la nature locales, soit environ 10 000 citoyens. Agréée dorénavant « association de protection de l'environnement sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine », elle prend part au débat sur l'environnement se déroulant dans le cadre des instances consultatives de son territoire d'agrément. PCN assure la maîtrise d'ouvrage et la coordination administrative du projet d'actualisation des Listes rouges du Poitou-Charentes, depuis son montage technique et financier en 2014.

Nature Environnement 17

Créée en 1967, Nature Environnement 17 est une association départementale agréée de protection de la nature qui étudie et participe à la conservation de la faune et la flore de Charente-Maritime. Elle porte de nombreux programmes d'information et de sensibilisation à la préservation du patrimoine naturel et lutte contre les menaces qui pèsent sur l'environnement et la biodiversité locale. Menant depuis plusieurs dizaines d'années des inventaires et des suivis entomologiques, l'association a coordonné la Liste rouge des Ascalaphes, Mantres et Phasme du Poitou-Charentes.

LPO

Première association de protection de la nature de France avec plus de 45 000 membres, la LPO s'engage depuis plus d'un siècle pour la protection des espèces, la préservation des espaces, l'éducation et la sensibilisation à l'environnement. La LPO est le représentant officiel de BirdLife International en France et est reconnue d'utilité publique depuis 1986. Implantée depuis les années 1970 en Charente-Maritime, elle met en œuvre localement les politiques européennes (animateur de sites Natura 2000), assure la gestion conservatoire de plusieurs zones de marais (Réserves Naturelles Nationales, propriétés LPO, marais périurbains de Rochefort), réalise des inventaires, expertises et suivis de la faune et de la flore du département. La LPO assure la coordination technique du programme Listes rouges du Poitou-Charentes et l'édition des documents de porter-à-connaissance.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Conception : Olivier Roques (Nature Environnement 17)
Coordination technique régionale : Éric Brugel (LPO France)
Réalisation, maquette : Fabien Ratelet - Service Editions LPO © 2019 - ED1905007FR
Crédits photos couverture : *Stenobothrus lineatus*, *Psophus stridulus*, *Locusta migratoria*, *Rhacocleis annulata*,
Yersinella raymondii, *Euchorthippus declivus* © Olivier Roques

Référence bibliographique :
Poitou-Charentes Nature, 2019. Liste rouge du Poitou-Charentes : chapitre Orthoptères. Fontaine-le-Comte

ISBN : 978-2-918831-16-7



Avec le soutien financier de :

